

**COMPTE RENDU COMMUNICABLE DE LA REUNION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU MERCREDI 03 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 03 juillet à 18 heures, le C.C.A.S. de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Mireille MESTRES

Présents : Yves PORTEIX, Mireille MESTRES, Anne-Marie BRUNIE, Marie-José MARY, Julien DAMONTE, Céline FIGUERAS, Yvette PÉRIOT, Béatrice DELAUNAY, Anne CAVAILLÉ, Elyane XENE,

Absents : Delphine COVILLI, Marc CHARTRER, Marie SCHMIDT, André VALADE, Karine GLAZIOU, Marie ALEXANDRE, Tony LEBLOND.

Mme Anne-Marie BRUNIE a été élue secrétaire.

Mme MESTRES énonce l'ordre du jour.

1) Approbation du compte rendu du CCAS du 03 avril 2024.

Mme MESTRES fait lecture du compte rendu de la réunion du CCAS du 03/04/2024.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le compte rendu du CCAS du 3 avril 2024 tel que présenté.

2) Suivi des demandes en cours

- Au mois de mars la demande de subvention pour aide au permis de conduire n'a pas pu être validée pour manque du quorum à la séance, remise au vote pour Melle M.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- o Approuve l'attribution de l'aide au permis de conduire à Melle M.
- Mme B. est depuis lundi à Saint André, un logement serait donc libéré.
- A la résidence Porte des Albères on signale des problèmes entre voisins (présence de serpents et autres animaux)
- Trois maisons HLM ont été vendues au lotissement Saint Antoine
- Quatre appartements en cours aux Aires
- Problème de Mme P. qui a acheté une maison rue St Jacques en très mauvais état. Elle doit être logée de toute urgence pendant les travaux.
- Obsèques de Mme W. pas encore de justificatif fourni
- Ancien cuisinier de l'EHPAD recherche un appartement
- Mme L. vient fréquemment demander un emploi
- Yvette PERIOT demande si l'association « entraide et partage » a été contactée

3) Questions diverses

Julien DAMONTE suggère de prendre des « services civiques » sur un an ou deux pour aller à la rencontre des personnes isolées pour créer un lien social. Il faudrait une personne de confiance.

Il serait intéressant que chaque citoyen surveille ses voisins pour cibler les personnes seules.

Yvette précise qu'en cas d'embauche il serait nécessaire de demander un casier judiciaire.

Prochaine réunion lundi 23 septembre 2024 à 18h

La séance est levée à 19h.

La Vice-Présidente

Mireille MESTRES



La Secrétaire

Anne-Marie BRUNIE

